

Compte-rendu du débat national sur l'avenir de l'école du 3décembre 2003.

3- Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Tout d'abord définir cette notion d'égalité :

- Existe-t-il une égalité dans l'accès à l'instruction ?
- Peut-on parler d'égalité sociale tout en sachant que le niveau socioculturel et les moyens financiers des familles sont très différents ?
- L'école doit-elle s'adapter au profil de chacun pour permettre l'égalité des chances dans le respect des différences individuelles ? Si cette différenciation existe à l'école primaire, elle disparaît au collège. (rappel de la loi de 1975, loi Haby, sur le collège unique).
- Il y a-t-il une égalité quant à la qualité de l'enseignement ?
- Qu'en est-il de la « qualité » des enseignants en fonction de leur ancienneté ? Pourquoi mettre de jeunes enseignants dans les classes difficiles uniquement parce qu'ils n'ont pas le choix de leur affectation par manque de points acquis par ancienneté ?
- Tous les enfants, quel que soit le handicap qui les affecte, ont-ils un accès identique à l'école ?
- Vers quel type d'égalité la société doit tendre ? Si l'école développe des talents, la société saura-t-elle leur offrir un accomplissement ?
- L'école peut-elle assurer à tous les enfants une égalité des chances en dispensant à tous le même contenu ?
Ceci supposerait qu'il n'existe pas de différences interindividuelles et que tous les individus disposent d'un potentiel équivalent.

Après avoir défini la notion d'égalité, peut-être faut-il rappeler qu'une des missions principales de l'école est de ne pas reproduire les inégalités sociales et ainsi permettre d'échapper au déterminisme social. De cette façon, on peut considérer que l'école tend vers l'égalité sociale en offrant à tous des moyens équivalents quel que soit le milieu d'origine.

D'une autre façon et afin de faire exister l'égalité à l'école, on pourrait raisonner en termes d'objectifs généraux préalablement fixés et de moyens différents pour y parvenir. On sait qu'à l'école primaire un socle minimal des connaissances est requis en fin de cycle et les moyens mis en œuvre s'adaptent à cet objectif.

Au collège, on pourrait fort bien réaliser la même chose et de ce fait décroïsonner le système 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et permettre à chacun d'atteindre l'objectif du Brevet des Collèges selon un rythme personnalisé.

L'organisation n'en serait guère plus compliquée, sauf peut-être pour les langues étrangères. En effet, il faut reconnaître que la capacité d'abstraction des enfants n'est pas la même pour tous, alors pourquoi vouloir l'égalité pour des individus qui ne sont pas égaux.

Si on définit des objectifs, pourquoi l'évaluation, jusqu'alors certificative, ne deviendrait pas formative si le but est d'atteindre ces objectifs généraux.

Se pose également la question de l'hétérogénéité des classes, souvent définie par tiers (un tiers très bon, un tiers moyen, un tiers plus en difficulté) qui s'ajoute à celle des effectifs. On sait que plus un effectif est faible, plus les chances sont grandes pour les élèves les moins performants.

La finalité de l'école a aussi besoin d'être redéfinie, autrefois la réussite scolaire garantissait la réussite sociale. Aujourd'hui, qu'en est-il ? La conjoncture économique actuelle permet-elle de toujours confirmer cette équation : réussite scolaire = réussite sociale. Si un diplôme garantit l'emploi, il n'exclut pas le sous-emploi.

Autre point qui permettrait peut-être d'assurer une égalité à l'école est le lien entre les différents établissements fréquentés par les élèves durant toute leur scolarité. Pourquoi n'existe-t-il pas de transmission de dossier entre le collège et le lycée ? Si on connaît les difficultés d'un élève, on pourra peut-être lui apporter une aide plus constructive ? Cette conception d'une continuité inter-établissements comporte toutefois un revers non négligeable qui est celui du présupposé face à l'enfant. La connaissance préalable d'un élève par l'intermédiaire du dossier scolaire peut aussi nuire à son épanouissement à l'école, à son évolution personnelle qui ne peut être linéaire, un parcours irrégulier n'est pas synonyme d'échec.

Pourquoi demande-t-on à l'élève d'ingurgiter autant de connaissances ? Quel type d'individu souhaite-t-on, pour quelle société ? Il faut reconnaître que les programmes sont très chargés et que la notion de plaisir pour l'enfant n'est pas une priorité.

Les enfants n'ont pas tous les mêmes capacités d'apprentissage et après le collège les orientations se font souvent par défaut pour les élèves en difficulté. Ils sont orientés vers des formations courtes, qualifiantes, à défaut de pouvoir intégrer une filière générale. C'est une façon de dévaloriser des professions « manuelles » et d'en faire un pis-aller. On pourrait orienter les élèves selon leurs talents personnels et non pas en fonction de leur incapacité.

Est-ce que l'école participe de l'égalité ? La réponse semble être non.

On pourrait davantage parler d'égalité si l'école pouvait se faire tout au long de la vie, par le biais par exemple de la formation continue, si on pouvait laisser du temps à chacun pour se réaliser.

8- Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Le préalable à cette question pourrait être que les élèves ne travaillent pas ou ne sont pas motivés pour le faire, ce qui n'est pas le cas nécessairement.

Une des premières pistes serait de responsabiliser les élèves, de plus, une bonne information faite par les enseignants au début de l'année aide beaucoup à l'organisation du travail à la maison .

Certes, les enfants ont besoin d'une autonomie suffisante pour faire les devoirs mais ils ont aussi besoin d'un adulte auprès d'eux et d'un adulte qui s'intéresse à eux et à leur travail.

Une piste suivante consisterait à faire travailler les élèves uniquement à l'école, sur des temps d'étude dirigée compris dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Même si cela existait, on empêcherait jamais certains parents de refaire le travail à la maison, de le contrôler, malgré ces temps d'étude réalisés à l'école.

La motivation est aussi le résultat du sens qui est attaché à l'apprentissage, à la finalité de l'apprentissage. Apprendre pour apprendre n'est pas motivant ; apprendre pour réaliser, concevoir un projet, soutient la motivation.

Il doit aussi y avoir une progressivité dans l'apprentissage, la difficulté doit être graduée pour plus de cohérence.

Par ailleurs, on sait que pour motiver les élèves il faut les faire participer, les intéresser et bannir les cours magistraux.

Il ne faut pas non plus négliger la qualité architecturale et esthétique des locaux, travailler chaque jour dans des classes agréables constitue toujours un plus .

Reste aussi la question des rythmes scolaires qui ne sont pas adaptés pour les enfants déjà en difficulté. Les rythmes scolaires restent calqués sur les rythmes de vie des adultes, comme ils répondent aussi à certaines pressions économiques. (c'est le cas pour les vacances de février qui répondent aux exigences de remplissage des stations de ski !).

Pour motiver les élèves peut-être faudrait-il d'abord inciter les enseignants à plus de mobilité géographique. Pourquoi un enseignant peut passer une grande partie de sa carrière professionnelle dans un même établissement, pourquoi ne pourrait-il pas faire l'objet de changement.

De la même façon, se pose la question de la monovalence des professeurs qui peut se révéler facteur de fermeture au regard de la dynamique scolaire.

20- Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

La question de la rentabilité de l'école doit-elle se poser ?

Cette question reste une question politique qui ne peut être abordée dans ce débat national par des profanes. Le troisième volet du débat aurait dû être éludé.

C'est une question tendancieuse qui risque de déboucher sur des sanctions négatives pour l'école, le choix est fait de ne pas tenter d'y répondre.

En même temps il est noté que la question est peut-être trop grave pour être laissée à des experts !!